

F.N.A.S.C.E

PLAN COMPTABLE

ADAPTE aux A.S.C.E.(E)



Mars 2023

BILAN et COMPTE DE RESULTAT

BILAN	
ACTIF	PASSIF
Immobilisations 2	Capital 1
Stocks 3	Emprunt 1
Tiers 41	Bénéfice 1
Banque / Caisse 5	Fournisseurs 40
	Dettes diverses
DEBIT	CREDIT

COMPTE DE RESULTAT	
CHARGES 6	PRODUITS 7
Achats 60	Cotisation/Participations 70
Charges externes 61/62	Produits financiers 76
Impôts 63	Subventions 75
Personnel 64	Produits exceptionnels
Amortissements 68	
DEBIT	CREDIT

TRESORERIE	
DEBIT	CREDIT
ENTRÉE	SORTIE

Le PLAN COMPTABLE

1/ POURQUOI UN PLAN COMPTABLE ?

Le PLAN COMPTABLE, élaboré en 1947, révisé en 1957, en 1982, et d'autres mises à jour ultérieures est un ouvrage de NORMALISATION préparé par le CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE. Ce plan a pour but d'HARMONISER l'ensemble des comptabilités Françaises et Européennes. LE PLAN COMPTABLE approuvé par Arrêté Ministériel permet :

- * de donner une image plus fidèle de l'entreprise,
- * d'utiliser une terminologie plus précise
- * de rendre obligatoire la tenue du Grand-Livre
- * d'interdire les compensations entre les comptes débiteurs et créditeurs,
- * de présenter LES DOCUMENTS DE SYNTHESE (BILAN ET RESULTAT) d'une façon identique, quelle que soit l'entreprise.

Selon la dimension des entreprises (comprendre entité déclarée) et les moyens dont elles disposent, pour tenir leur comptabilité, le plan comptable prévoit trois systèmes comptables:

- 1°) Le système « ABREGÉ » destiné surtout aux petites entreprises et entreprises artisanales,
- 2°) Le système « DE BASE » destiné à la plupart des entreprises moyennes ou grandes,
- 3°) le système « DEVELOPPE » pour toute entreprise qui souhaite une analyse en profondeur de sa comptabilité et une aide dans sa gestion.

2/ LES CLASSES DE COMPTES

CLASSE 1 : COMPTES DE CAPITAUX
CLASSE 2 : COMPTES D'IMMOBILISATIONS
CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS ET EN COURS
CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS
CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS
CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES
CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS
CLASSE 8 : COMPTES SPECIAUX
CLASSE 9 : COMPTES ANALYTIQUES D'EXPLOITATION

3/ PRINCIPE DE CODIFICATION DES COMPTES

premier chiffre : CLASSE deuxième chiffre : RUBRIQUE troisième chiffre : n° de compte
puis en suivant : n° de compte divisionnaire (en niveaux).

ATTENTION !.. Un numéro de compte aura TOUJOURS TROIS CHIFFRES AU MINIMUM
Vous devez toujours utiliser les comptes divisionnaires de même niveau pour un même compte.

PLAN COMPTABLE des A.S.C.E.E

Comptes de BILAN

FONDS ASSOCIATIF ET RESERVES

10200000	Fonds associatif (sans droit de reprise)	Fonds propres qui ne peuvent être repris par les associés. En effet, conformément à la loi du 1er juillet 1901, il est interdit aux membres lors de la dissolution de recevoir une part quelconque des biens de l'association, en-dehors de la reprise des apports qu'il lui aurait été consentie
10230000	Subventions d'investissement	Subventions d'investissement qui sont non renouvelables et ont été accordées comme remise de fonds pour l'acquisition ou création de (non renouvelables) biens dont les charges de renouvellement incombent à l'association Ces subventions doivent être alors considérées comme des apports en capital à maintenir durablement au bilan et font partie du fond associatif
10680000	Autres réserves	Partie de l'excédent affectée aux comptes de réserves. Les réserves obligatoires doivent être dotées avant toutes autres affectations

REPORT A NOUVEAU

11000000	Report à nouveau (solde créditeur)	Excédent de l'exercice. aucune répartition n'est possible dans le cas des A.S.C.E.E
11900000	Report à nouveau (solde débiteur)	En déficit de l'exercice

RESULTAT NET DE L'EXERCICE

12000000	Résultat excédentaire	A la clôture de l'exercice, les comptes de charges et de produits sont soldés par le crédit du compte 120 si les produits supérieurs aux charges
12900000	Résultat déficitaire	A la clôture de l'exercice, les comptes de charges et de produits sont soldés par le crédit du compte 129 si les charge sont supérieures aux produits

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES : Provisions destinées à couvrir des charges que des éléments survenus en cours d'exercice rendent probables

15110000	Provisions pour litiges	En prévision d'un redressement
15500000	Provisions pour impôts	
15720000	Provisions pour grosses réparations	
15750000	Provisions pour biens dont l'association n'est pas propriétaire	

EMPRUNT DETTES ASSIMILEES

16400000	Emprunt auprès des établissements de crédits	Banque, organisme de crédit à l'exclusion des facilités de caisse ou découverts bancaires. On ouvre autant de subdivisions de compte qu'il existe d'emprunts. Seul la partie amortissement de l'emprunt doit figurer dans ce compte, les intérêt étant dans un compte de charges «661100 intérêts des emprunts et dettes»
16800000	Autres emprunts et dettes assimilées	Etats, Collectivités locales, caisses de retraite etc.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : Les immobilisations sont comptabilisées au bilan si elles atteignent une valeur de 500 €TTC, sinon elles sont comptabilisées en charges.

20500000	Logiciels brevets licences
20800000	Autres immobilisations Incorporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

21000000	Terrains	Biens non amortissables
21200000	Agencement et aménagement de terrains	Coût des travaux destinés à mettre en état d'utilisation les terrains (clôtures, mouvements de terre, travaux de viabilité, création d'espaces verts)
21300000	Constructions	Bâtiments installations et aménagements lorsqu'ils sont construits sur un terrain propriété de l'association.
21400000	Constructions sur sol d'autrui	Mêmes éléments que le compte 213, lorsque l'association n'est pas propriétaire des terrains.
21500000	Matériel outillage ou installation	
21800000	Autres immobilisations Corporelles	
21810000	Installations générales, agencements aménagement divers	Travaux effectués sur des constructions dont l'association n'est pas propriétaire.
21820000	Matériel de transport	Véhicules et autres qui appartiennent à l'association.
21830000	Matériel de bureau et informatique	Machine à écrire, photocopieurs, matériels audiovisuels, ordinateurs.
21840000	Mobilier	

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

27100000	Titres immobilisés (droit de propriété)	Actions, autres titres
27200000	Titres immobilisés (droit de créance)	Obligations, bons, autres
27500000	Dépôts et cautionnement	Sommes versées à des tiers à titre de garantie.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS : L'amortissement des immobilisations est la constatation comptable de la dépréciation de la valeur d'une immobilisation résultant du temps, de l'usage, d'un changement de technique ou de toute autre cause dont les effets sont jugés irréversibles.

INCORPORELLES (280)

28000000	Amortissement des immobilisations incorporelles	
28080000	Amortissement autres immobilisations incorporelles	
28050000	Amortissement logiciels	
	CORPORELLES (281)	
28120000	Agencement et aménagement de terrains	
28130000	Constructions	
28140000	Constructions sur sol d'autrui	
28150000	Matériel outillage ou installation	
28180000	Autres immobilisations Corporelles	
28181000	Installations générales, agencements aménagement divers	Travaux effectués sur des constructions dont l'association n'est pas propriétaire.
28182000	Matériel de transport	Véhicules et autres qui appartiennent à l'association
28183000	Matériel de bureau et informatique	Machine à écrire, photocopieurs, matériels audio visuels, ordinateurs.
28184000	Mobilier	Bureaux, classeurs armoires, chaises, tables, coffres forts, meubles..
STOCK DE BIENS ACHETES		
32000000	Autres approvisionnements	Stocks d'objets ou substances plus ou moins élaborés, consommés au premier usage ou rapidement. Fournitures de bureau, pièces de recharge, produits d'entretien, combustibles, marchandises destinées aux distributeurs de boissons.
37000000	Stock de marchandises	Stocks d'objets ou de produits destinés à être revendus ou offert en l'état.
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		
42100000	Personnel rémunérations dues	Salaires nets
42500000	Personnel avances et acomptes	Avances et acomptes sur salaire.
42800000	Personnel, charges à payer, produits à recevoir	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES		
43100000	Sécurité sociale	Cotisations Urssaf
43700000	Autres organismes sociaux	Assédic
43710000	Caisse Retraite	
DEBITEURS CREDITEURS DIVERS		

46700000	Autres comptes débiteurs ou créditeurs	Dettes diverses, créances.
46708000	Avance	Avance affaire immobilière
46860000	Charges à payer	Compte de régularisation
46870000	Produits à recevoir	Compte de régularisation

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT : Titre acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. La distinction entre le compte 50 et le compte 27 est liée à l'intention de l'association lors de l'acquisition des titres. Ainsi des acquis avec l'intention de les revendre rapidement peuvent figurer au compte 50 si l'association les détient depuis plus d '1 an.

50300000	Actions
50600000	Obligations
50700000	Bons du trésor et bons de caisse à court terme
50800000	Autres valeurs mobilières de placement
50810000	Fonds communs de placement

BANQUE, ETABLISSEMENTS FINANCIERS et ASSIMILES		Paiements et encaissements effectués sur les comptes bancaires, CCP et Trésor Public
51200000	Banque compte 1	
51210000	Banque compte 2	
51400000	C.C.P	
51500000	Caisse du Trésor et des établissements publics	
53000000	Caisse	

REGIE D'AVANCE ET ACCREDITEUR

54000000	Régie d'avance et accreditifs	Fonds gérés par les régisseurs ou les comptables subordonnés ; accreditifs ouverts dans les banques au nom d'un tiers ou d'un agent de l'association. Ce système peut être appliqué lorsque l'association dispose d'un ou plusieurs établissements distincts
----------	-------------------------------	--

VIREMENTS INTERNES

58000000	Virement de fonds	Enregistrement d'opération communes à plusieurs comptes de trésorerie
----------	-------------------	---

Comptes de GESTION

ACHATS

60200000	Achats stockés – autres approvisionnements	Achats d'objets ou de substances comme les marchandises pour distributeurs de boissons
60320000	Variation Stock autres approvisionnements	
60370000	Variation Stock de marchandises	
60500000	Achats de matériel	
60600000	Frais de fonctionnement divers	Achat d'objets, ou de produits destinés à être consommés
60610000	EDF	
60620000	Eau	
60630000	Fournitures d'entretien et de petits équipements	
60640000	Fournitures administratives	
60700000	Achat de marchandises	Achat d'objets, ou de produits destinés à être revendus en l'état
607...	Achat de marchandises	Sous compte Divers.

AUTRES CHARGES EXTERNES : SERVICES EXTERIEURS

LOCATIONS

61320000	Locations immobilières	Loyers, locations diverses
61350000	Locations mobilières	Matériels loués à l'association (matériel ou véhicules)

CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PROPRIETE

61400000	Charges locatives et de co-propriété	Charges communes d'immeubles en copropriété
61500000	Entretien et réparation	Frais d'entretien et de réparation d'immeubles, de locaux, d'unités d'accueil. etc...,
61520000	Entretien – réparation sur biens immobiliers	Frais d'entretien et de réparations des matériels et outillages, du matériel de transport ou matériel de bureaux, contrats de maintenance
61550000	Entretien – réparation sur biens mobiliers	Matériels divers

PRIMES D'ASSURANCE

61610000	Assurances multirisques	Responsabilité civile, incendie, vol, dégâts des eaux, ...
61680000	Autres assurances	Assurances véhicules, matériels informatiques, logiciels,

bris de machines

DIVERS

61810000 Documentation générale (abonnements, revues)

61830000 Documentation technique

AUTRES CHARGES EXTERNES : AUTRES SERVICES EXTERIEURS

PERSONNEL EXTERIEUR A L'ASSOCIATION

62110000 Personnel intérimaire Facture de société intérimaire

62140000 Personnel détaché ou prêt à l'association Sommes versées en compensation de prêt de personnel

REMUNERATION d'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES

62260000 Honoraires Notaires, avocats, experts':comptables, commissaires aux comptes, conseillers juridiques...

PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES

62310000 Annonce insertion Promotion de l'association

62340000 Cadeaux (sponsors, invité, départ) Frais relation cadeaux

62360000 Brochures, dépliants (frais photocopies, imprimeur)

62380000 Divers (pourboires, dons, arbitrages)

DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTION

62500000 Voyages et déplacements (hébergement) Frais réels de déplacement

62570000 Invitations réceptions Restaurants, spectacles. pots, invités, etc...

FRAIS POSTAUX ET DE TEL.

62610000 Affranchissement

62620000 Téléphone

DIVERS

62700000 Services bancaires

62780000 Frais envoi chèques vacances

62800000 Charges diverses de gestion courante

62810000 Cotisation fédérale

IMPOTS ET TAXES ASSIMILES

70600000	Prestations de service	Prestations de toute nature (pub) - participations unités d'accueils.
70700000	Vente de marchandises	Ventes d'objet ou de produits qui ont été achetés par l'association pour être revendus en l'état. Ce compte peut être dissocié en plusieurs sous comptes selon les besoins

PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES : Produit de différentes natures liés à l'activité normale et courante de l'association. Lorsqu'ils constituent l'activité principale de l'association, ils sont à enregistrer dans les comptes 701 à 707 ou 756. Ce compte peut être dissocié en plusieurs sous-comptes selon les besoins

70810000	Produits des prestations fournies au personnel	Restaurants, cantines, distributeurs de boissons
70830000	Participations – Divers	Produits provenant des locations de toute nature qu'il s'agisse d'immeuble (à usage d'habitation ou non, ou de matériel, ou d'unités d'accueil)
70880000	Autres produits des activités annexes	Remboursement de frais de toute nature engagés par l'association pour le compte de tiers et qu'elle leur refacture

SUBVENTION D'EXPLOITATION

75010000	Aide forfaitaire FNASCE	
75020000	Subvention Département, Commune	
75021000	Remboursement CES	
75030000	Aides spécifiques FNASCE	Aides spécifiques pour manifestations diverses, challenges, activités etc...
75040000	Séjours enfants	Prestations séjours enfants

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

75400000	Collectes	Dons manuels en provenance de tiers, encaissés par l'association lorsqu'ils présentent un caractère répétitif
75600000	Recettes diverses	Possibilités sous comptes 7561 recettes externes diverses - 75605 remboursement déplacements.
75700000	Cotisations	Cotisations versées par les membres de l'association en vertu des dispositions statutaires

PRODUITS FINANCIERS

76200000	Produits des autres immobilisations financières	Produits des titres immobilisés par l'asso. plus value de l'année, les intérêts des prêts consentis par l'association)
----------	---	--

76400000	Revenus des valeurs mobilières de placement	Revenus des titres détenus par l'association lorsqu'ils figurent au compte 50 « valeurs mobilière de placement »
76700000	Produits sur cessions valeurs mobilières de placement	Plus value résultant de la vente des valeurs mobilière de placement
76800000	Autres produits financiers	Intérêts livret et compte bancaire
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77130000	Libéralités reçues (dons, collecte, souscription)	Dons et legs reçus authentique lorsque le donateur n'a fourni aucune indication sur leur utilisation : les dons manuels encaissés par l'association lorsqu'ils présentent un caractère exceptionnel (sinon les mettre en 754)
77800000	Autres produits exceptionnels	
79100000	Remboursement sinistres assurance	